ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Direction Interrégionale d'Agadir

المملكة المغربية

وزارة الإقتصاد والمالية

إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة

المديرية الجهوية لأكادير

ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⵉⵔ

Avis de vente aux enchères publiques

N° 07/2018

♦♦✸♦♦

L'Ordonnateur Liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Agadir ville procédera à la vente aux enchères publiques de 55560 Kilogrammes de manches de balais en bois.

Cette vente aura lieu à l'ancien siège de la Direction Interrégionale des Douanes et des Impôts Indirects (la coupole) sis à l'ancien port d'Agadir, en date du 20/12/2018 à partir de 10 heures 30mn.

Les enchérisseurs peuvent prendre connaissance des modalités particulières de la vente auprès de tous bureaux des Douanes du Royaume et sur le site Internet de l'Administration : www.douane.gov.ma/vep

CONDITIONS PARTICULIERES

- Les vélomoteurs sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur:

- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que se soit notamment pour défaut de qualité;

- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant (en espèce ou par chèque certifié). A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur;

- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement;

- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration altération ou déperdition ne peuvent donner lieu a des dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

- En outre le service peut s'opposer à l'enlèvement des dites marchandises lorsqu'elles sont reconnues impropres a la consommation par la faute de l'acquéreur;

- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle faute de quoi l'offre sera rejetée.

- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs;

- L'acquéreur doit tenir une compatibilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise, le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers;

- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes.

L'ordonnateur liquidateur d'Agadir ville

LACHOUB ALAE

Photos